

Exhibition agricole.—Le Comité d'Huntingdon vient de se signaler par une brillante exhibition des animaux et les produits agricoles rendus sur le terrain ont fait l'admiration du concours immense qui assistait à cette belle fête, et l'honneur des propriétaires. Après la distribution des prix un grand banquet couronna les plaisirs de la journée. D'excellents discours furent prononcés et entre autres par le major MacDonald, M. Lancelotti, Ecr. Avocat, et MM. Hally et Sauvageau.

Le Journal L'Avenir.—Les propriétaires de ce journal viennent d'adresser au public canadien un nouveau Prospectus avant de commencer un second volume. Le journal paraîtra hebdomadaire et amélioré, et sous la conduite et rédaction d'un comité de collaborateurs. L'Avenir sera spécialement publié dans les intérêts de la jeunesse, et nous espérons que nos jeunes amis trouveront chez nos compatriotes la faveur et les sympathies qu'ils méritent.

Nous accusons réception de papiers parlementaires qu'on vient de nous adresser et du Rapport Spécial sur les mesures adoptées pour l'établissement d'une Ecole Normale dans le Haut-Canada, pour lesquels nous offrons nos remerciements à qui de droit.

Nouvelle de l'Orégon.—Il y a eu cette année 150,000 minots de blé recueillis dans l'Orégon. La culture du chanvre a pleinement réussi et promet de devenir un article de production très important. De nombreux moulins à farine ont été établis cette année et sont continuellement occupés. Il y a aussi plusieurs moulins à scies dont quatre ont produit par année plus d'un million 500,000 pieds de bois. Il y a un surplus de grains et de bois pour l'exportation, mais les vaisseaux sont rares et le Spectator de l'Orégon se plaint de cette absence de moyens d'exportation. Les colonnes de ce journal sont tout-à-fait intéressantes. Elles contiennent des annonces d'avocats, de docteurs, de nouveaux magasins, annonces d'assemblées et de procédés de toutes espèces, enfin toutes les différentes informations que l'on trouve dans nos propres journaux.

La ville d'Orégon, la capitale du pays contient à peu près 100 maisons et 500 habitants. Multnomah est une autre ville, située de l'autre côté de la rivière qui contient la moitié autant de maisons et d'habitants. Les deux villes comme le pays en général sont peuplées de plus grande partie de catholiques romains. Ils ont déjà 3 à 4 églises. Ils sont pour la plupart des Français-Canadiens, qui ont été au service de la Baie d'Hudson.

Un pauvre riche.—Il y a maintenant à New-York, un avare, qui ramasse des guenilles dans les rues qui vaut \$20,000.

Suicide.—Le régime du Merchant's Exchange de Montréal contient le rapport suivant, publié dans la Gazette d'hier. Un individu s'est suicidé samedi à Burlington. Il venait d'arriver de Montréal, dit-on; et avant de consommer son œuvre de destruction il déclara qu'il avait tué quatre hommes à Montréal—deux desquels pendant la nuit de samedi de la semaine dernière. Son rapport indique qu'il n'agissait par un motif de vengeance. Sa figure n'est pas connue, mais par son air et l'apparence de son ensemble on le suppose d'origine Allemande. Étant dans un état de pauvreté il avait essayé de se procurer une corde pour se détruire, mais en vain. Cependant s'en étant procuré plusieurs bouts et les ayant attachés ensemble, il trouva le moyen de meure, fin à son existence. Une autre version dit que le défunt avait écrit une lettre confirmant les détails donnés plus haut, et que cette lettre pourrait être produite.

A une assemblée générale du Collège des médecins et des chirurgiens du Bas-Canada tenue à Montréal le 26 et le 27 octobre, les docteurs Von Island, secrétaire du collège pour le district de Québec, et le docteur Marmette de St. Thomas ont été élus gouverneurs en remplacement des docteurs Roney et Noël, décédés.

L'administration de la justice est soumise aux accidents de la température, grâce au peu d'empressement que mettent certains fonctionnaires à se rendre à leur devoir. Hier la cour d'appel s'est ouverte sans pouvoir procéder à l'audition des causes du district de Québec, les seuls juges présents étant les honorables Sir James Stuart, Panet, Bowon, Bedard et Gairdner, les juges de Montréal sont arrivés hier à quatre heures de l'après-midi seulement, le bateau à vapeur ayant été retenu par le brouillard.

Les juges actuellement à Québec, outre ceux qui sont nommés plus haut, sont les honorables Rolland, Smith, Day de Montréal et Mondelet des Trois-Rivières.—(Canadien)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le Steamer *James L. Day*, arrivé à New-York le 23 a apporté des nouvelles de la Vera-Cruz jusqu'au 19 octobre. Le comite avait repartu dans cette ville. La législature de l'Etat de Vera Cruz s'est aussi réunie, dans la nuit du 27 septembre, à Huatusco, et s'est occupée de choisir des hommes capables d'organiser la résistance et de contenir les guérillas. Celles-ci continuent à investir la route de Vera-Cruz, et le padre Jarauta a fait proclamer qu'il mettrait à mort tout individu convaincu d'avoir porté des vivres à la ville. Le général Patterson qui se trouve à Vogara avec quatre mille hommes, a fait balayer la route d'Orizaba. Mais le bruit courait à Vera-Cruz qu'une compagnie d'éclaireurs texiens avait été attaquée et presque entièrement détruite à 11 milles environ de cette ville.

Le *James L. Day*, a apporté des détails cir-

constanciées sur les événements accomplis à Puebla.

Nous avons dit naguère qu'après avoir renoncé à défendre la capitale, Santa-Anna s'était porté sur ce dernier point. Il y arriva le 25 septembre, et fit aussitôt sonner le colonel Childs, retiré dans la citadelle, d'évacuer cette position, s'engageant à le laisser libre d'opérer sa jonction, soit avec le général Scott, soit avec le général Lane, à Perote, mais le menaçant de l'attaquer avec 8,000 hommes s'il refusait de se retirer. Le commandant américain répondit qu'il se croyait parfaitement en état de défendre sa position; qu'on lui avait fait l'honneur de lui confier ce poste, et qu'il ne consentirait certes à l'abandonner qu'à la dernière extrémité.

En conséquence, le 27 septembre, les batteries mexicaines de San Juan de Dios, Santa Rosa et Santa Monica ouvrirent le feu sur les troupes américaines. Le colonel Childs y répondit en lançant sur la ville des boulets, des grenades et des bombes, qui firent beaucoup de mal. Vers huit heures du soir, le feu cessa de part et d'autre, mais pour recommencer le lendemain au point du jour. Santa Anna voulut faire établir des parapets de défense avec des balles de coton; mais l'artillerie ennemie devint tellement meurtrière pour les travailleurs, tellement destructive pour les propriétés, que les habitants vinrent prier le généralissime de suspendre la canonnade. Santa Anna y consentit, et le reste de la journée du 29 ainsi que celle du 30 se passèrent assez tranquillement; quelques grenades seulement furent échangées entre les batteries américaines et une batterie nouvelle que le général Lane fit établir dans le couvent de Santa Rosa, après en avoir fait retirer les religieuses.

Le 1er octobre, Santa Anna changea de plan et sortit de Puebla, avec 2,000 hommes et trois pièces de canon, pour marcher à la rencontre des forces américaines qui s'avancèrent par Jalapa et Perote. Mais, arrivé à Tepeyahualco, il se vit tout à coup arrêté dans sa marche par la défection de ses troupes. Officiers et soldats se soulevèrent en l'accusant d'être l'auteur de tous les maux, de tous les revers du Mexique; quelques-uns même le déclarèrent hautement traître à la patrie, et indignes d'avoir aucun grade dans l'armée mexicaine. Cent trente hommes seulement restèrent fidèles au généralissime, et ce fut avec cette escorte qu'il entra dans Tepeyahualco.

Là, il trouva un ordre du gouvernement de Querétaro qui lui enjoignait de se rendre dans cette ville avec toutes ses troupes. Hors d'état d'obéir, il se dirigea sur Oajaca, en déclarant, qu'il allait tâcher de lever une nouvelle armée. Au dire de quelques-uns, ce ne serait là qu'un prétexte pour colorer sa retraite vers les frontières de Guatemala où il se proposerait de chercher un refuge. Suivant d'autres, il aurait un sauf-conduit du général Scott; mais les journaux mexicains admettent en général la bonne foi de ses intentions et de ses promesses.

—Cour. des E.U.

Correspondances.

Dr. A. B. C. Eer. Ste. Elisabeth, regne remis, Albums expédiés; Dr. D. Eer. Louisiane, Dr. J. G. C. Eer. St. Thomas do; J. G. Eer. Sorel do; A. P. Eer. Trois-Rivières do.

C. G. Eer. Québec.—Votre annonce paraîtra. C. D. Eer. do Il faut que les miliciens aient des papiers du gouvernement des E.-U.

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE

Primes extraordinaires.

20 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRES en souscrivant, recevront comme PRIMES et GRATUITS 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM contenant plus de 600 pages de matières littéraires et plus de 60 pages de musique. TOUT CELA POUR RIEN, c'est-à-dire plus que la valeur de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché; pour SIX PIASTRES seulement vous aurez ainsi la REVUE CANADIENNE et l'Album, pour 12 mois et 20 Albums en son jour. (Certificat franco.) Montréal, 8 oct., 1847.

AVIS IMPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER

ALA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOULEZ AVOIR

20 ALBUMS POUR RIEN! EN SOUSCRIVANT.

Les Primes d'abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

A. DESMARAIS,

NOTAIRE, RUE ST. VINCENT.

INFORME les personnes du Haut-Canada, qui auraient quelques affaires à transiger pour achat ou vente de terre ou de scierie, qu'il en chargera à des conditions très modérées. Montréal, 26 oct.

THEATRE ROYAL.

LES AMATEURS DE LA GABRISON ont l'honneur d'annoncer qu'ils commenceront une série de Représentations, pour venir en aide aux Institutions de Charité de cette ville.

LUNDI PROCHAIN, 8 NOVEMBRE, La soirée commencera par le drame populaire de Douglas Jerrold: THE MUTINY AT THE NORE ensuite le HIGHLAND FLING sera dansé en costume. Après on jouera sur l'Acordeon-Flute quelques airs favoris, "The last rose of Summer" de Moore "Ye Banks and Braes" de Burns, et "As I view these scenes" de la Somnambule de Bellini. La soirée sera terminée par la farce intitulée, L'AUBERGE AUX REVENANTS. La bande du 77e assistera.—Voir programme.



BOIS DE CHAUFFAGE.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'à MERCREDI prochain, le 10 du courant, pour SIX CENTS CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE pour être livré aux Appentis des Emigres de la Pointe St. Charles, en quantité convenable telle que requiert l'hiver.

La longueur du Bois doit être mentionnée dans les Soumissions, et le prix pour Erable, Merisier ou autre bois dur mêlé, comme le cas se présentera.

Par Ordre
THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire,
Département des Travaux Publics,
Montréal, 3 nov. 1847.

LE REPERTOIRE NATIONAL OU RECUEIL DE LITTÉRATURES CANADIENNES.

ON peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel de Québec, ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell et Gibson, Montréal.—3 nov. qfuf.

LECTURE CRATIS

Sur L'ASSURANCE SUR LA VIE. Les Marchands et les Artisans du faubourg St. Laurent, St. Louis et Québec sont informés qu'il y aura une LECTURE GRATUITE LUNDI, le 8 du courant, à 7 heures, dans la maison de Mad Cury, voisine des rues St. Denis et St. Catherine, près de la Cathédrale, en faveur des Compagnies d'Assurances sur la Vie.—3 nov.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le dessinateur prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s. G. N. GOSSELIN, Agent.

Montréal, 4 nov. 1847.

SOUS LE PATRONAGE IMMÉDIAT DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET MME. LA COMTESSE D'ELGIN, UNE SOIRÉE DE BIENFAISANCE.

EN aide des fonds du nouvel ASILE DES ORPHELINS, aura lieu à l'Hôtel Drougas, MARDI, le 16 nov. courant à 8 heures. Son Excellence Mme. la Comtesse d'Elgin ont assigné leur intention d'assister à la soirée. DAMES PATRONNES.—Mme Lacroix, Mme Fidler, Mme LaFontaine, Mme Holmes, Mme L'Étrange, Mme Furniss. MAÎTRES DES CÉRÉMONIES.—Hon. D. Daly, Major Grenville, Major Egerton, Col. Ernaugher, O. Perrault, G. E. Cartier, G. Desbarats, G. Thoms, Ryan, etc.

QUADRILLES, à NEUF heures. Avec la permission du Col. Bradshaw la bande du 71e assistera. Billets d'admission 7s. 6d.—Pour admettre un monsieur et une Dame 10s.—Billets de famille un monsieur, une dame et sa famille 12s. 6d. On peut se procurer des billets à l'Hôtel, dans les magasins de livres et de Musique.—1 nov.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné que le DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capital de cette Institution a été déclaré ce jour pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le ou après MERCREDI, le PREMIER JOUR DE DECEMBRE prochain. Le LIVRE DE TRANSPORT sera fermé LUNDI le 8 du courant et il ne sera pas ouvert de nouveau avant le premier du mois prochain.

W. GINN, Assi. Cassier.

Montréal, 2 nov. 1847.

MAGASIN

de Marchandises Seches.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendues à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfin de toutes couleurs; Drap Castor, Drap pilot, Flanel de toute sorte; Colombine, Orléans, Mérino, Alpaca, Etrole; Casimire, Couverture, Mousseline de laine, Velours de France, Indienne, Guimpe, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet pour Dame et Monsieur, Soutif, coton de toute sorte et un assortiment général de chapeaux &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

NOYÉ devant Longueuil, le 22 octobre TOUSSAINT DUBOIS, respectable cultivateur de Longueuil. Les personnes qui retrouveront son corps, voudront bien en donner avis à l'instant à M. Brasseur, Curé de Longueuil, ils seront payés de leurs temps et de leurs peines. Les détails suivants pourront aider à le reconnaître: grandeur 5 pieds et 6 pouces, cheveux châtain, fausse chemise de flanelle rouge, chemise de coton, carreau calégon de coton blanc, pantalons d'étoffe grise, veste de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, bas de laine grise, bottes noires et col noir. 2 nov.

J. D. BERNARE a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, bâtie de J. L. Beaudry, Ecr.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient été dérobés appartenant à des Emigrés, maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des Emigrés MALADES, sont priés de présenter ces DE L'ES LIVRE au sous-signe, qui a dûment été autorisé par Son Excellence LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Biens Meubles et Effets.

JOS. CARY.

Dép. Inspecteur Génl.

Montréal, 25 Octobre 1847.—2 nov.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.

29 oct.



CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, 13 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers St. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont déposés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public ainsi que ceux qui se trouvent légers par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles devront être adressées par écrit et insérées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

19 août.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ:— 4000 POUCHES de 2 minots de vraie Toile canadienne, 4000 poudres de 2 minots toile croisée meilleure qualité, 3000 do do toile de Forfar do do 6000 do 1 minot et demi d'Ogdenburg, 15 balles Couvertes de Maline, 6 do do à Rose et de Bath, 7 do do à pointes radiales et charvites, 5 do do à chevrons, 200 doz. Gants de peau d'agneaux blancs, 150 do do de daim de Kid avec pelleterie, 500 do de Mouton de cuir avec pelleterie, 200 Ceintures rouges, Avec un assortiment général de SOIRIE, TOILE et MARCHANDISES DE LAINE.

JEAN BRUNEAU.

19 oct. 1847.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. Sr. JEROME des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

26 oct.

ECOLE.

Les lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 1er MARS d'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données qu'en français, comme suit: L'Anatomie.....Dr. BRAYD. Les Accouchements....." ARNOLD. La Pratique de la Médecine....." BAGLEY. La Chirurgie....." MONRO. La matière méd. et la thérapeutique....." J. E. COCHRAN. L'Institut de médecine ou physiologie....." SUTHERLAND. La médecine légale....." PELTIER. La Chimie Médicale....." BOYER. La Clinique Chirurgicale....." ARNOLD.

N. B. Les élèves qui auront complété leurs études à cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège.

WILLIAM SUTHERLAND, M. D.

22 sept. 1847.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

ON a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne.—8 oct. 1847.

TERRE A VENDRE.

A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de houx. S'adresser à M. Frs. Benoit, rue St. Antoine, ou à ses associés aux Tanneries des Hollandais. JOSEPH LETOURNEUX.

Montréal, 23 sept. 1847.



Chemin de Fer DU SAINT-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

SEULEMENT POUR LA DIVISION DE MONTREAL.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau, jusqu'au NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1847, pour fournir des MATERIAUX et construire ou entretenir en partie la CLOTURE nécessaire dans la division auxiliaire, (du dit Chemin de Fer) commençant au fleuve du St. Laurent et se terminant au village de St. Hyacinthe, distance d'environ 30 milles.

Les dites soumissions devront fixer un prix par arpent ou 180 pieds français, pour une bonne clôture en piquets et en traverses.

La dite clôture devra contenir quatre fortes lisses ou piquets dont les extrémités seront liées aux poteaux par des mortaises. Et aussi des propositions fixant un prix par arpent ou 180 pieds français pour une clôture à être construite avec des poteaux et des planches. Les poteaux seront d'épinette ou de cèdre, de sept pieds et demi de long six pouces de diamètre au plus petit bout, et enfoncés dans la terre de trois pieds et demi. Les planches seront de pin ou de peuplier, à angle droit sans gros nœuds (si c'est en pin sans nœuds), d'une épaisseur de six pouces de large et pas moins d'un pouce et un quart d'épaisseur avec un appui au centre bien cloué, et quatre planches de hauteur. Les poteaux ne seront pas éloignés de plus de 11 pieds et demi les uns des autres. Où le terrain sera inégal, c'est-à-dire où on trouvera des hauteurs, les poteaux devront être mis dans une semelle de cèdre de 4 pieds de long avec un tenon à travers la dite semelle de trois pouces d'épaisseur, arrêtée par une clef de cèdre, la dite semelle restant toujours sur le sol et arrêtée chaque bout par des pierres plates.

A chaque terre où une barrière sera nécessaire, les poteaux devront être plantés à 12 pieds de distance, l'un d'eux devant avoir 10 pieds et demi de longueur et enfoncé en terre à une profondeur de 4 pieds.

On recevra aussi des Soumissions dans le même temps et le même lieu pour fournir des matériaux, et construire et suspendre toutes les barrières au bout des terres où des barrières seront nécessaires, les dites barrières devant être de 12 pieds, à 4 pouces de longueur et de 3 pieds de hauteur, avec 3 barres de six pouces de largeur et un pouce et un quart d'épaisseur, les poteaux devant être 4 x 4 sur 5 pieds 9 pouces, et de 3 pieds 7 pouces de longueur. Les poteaux seront mortisés pour recevoir les traverses, et les barrières seront liées de l'extrémité de la place pour les suspendre jusqu'au bas par une traverse ou tige diagonale de la même largeur et épaisseur et bien liée avec des clous forgés. Le bois doit être de pin, exempt de gros nœuds et d'aubois. Les gonds et les pointures devant être fait du meilleur fer et les modèles peuvent être vus à la chambre de l'Ingénieur, au dit Bureau.

Le tout devant être terminé le ou avant le 1er jour d'Avril 1848.

Les personnes inconnues aux Directeurs ou à l'Ingénieur en charge, qui offriront de contracter, devront accompagner leurs propositions de renseignements convenables sur leur caractère et leur habileté. L'entrepreneur sera requis de donner des cautions pour l'exécution fidèle de l'ouvrage. Les soumissions devront être en double comme suit: "Propositions pour la clôture du chemin de fer" et adressées à THOMAS STEERS, Secrétaire, No. 18, petite rue St. Jacques, Montréal.

THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 11 oct. 1847.—15.

CHEMIN DE FER

DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Aux Entrepreneurs

EN BOIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, Montréal, jusqu'au NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1847, pour fournir le BOIS nécessaire à la construction du Chemin de fer depuis la Rivière Richelieu jusqu'au village de St. Hyacinthe, une distance de 15 milles, pour être livré le ou avant le 1er jour d'Avril 1848 courant: la moitié devant être livrée à la Rivière Richelieu, près de Balclut et le reste au village de St. Hyacinthe, savoir:

LAMBOURDES, — 170,000 PIEDS.

Scies de 8x12 pouces, quarrés, de la longueur de 18, 27 et 36 pieds et 1 tiers chaque, consistant dans la meilleure qualité de bois de Pin ou d'Epinette rouge bien conditionné; aussi 22,500 traverses de madrier de Chêne ou d'Epinette rouge de 21 pouces d'épaisseur sur 6 pouces de largeur et de 8 pieds de longueur. Le tout devant être de bon bois, sain et bien conditionné, exempt de nœuds noirs et de gercures et de même épaisseur, et dans tous les cas exempt d'aubois.

Des soumissions seront aussi reçues dans le même espace de temps pour livrer tout ou une partie du bois à Sorel.

Les personnes qui feront des propositions détermineront la quantité et l'espèce de bois qu'elles fourniront à chacune des places nommées ci-dessus, le prix par pied courant de chacune des espèces de bois et le prix de chaque traverse de Chêne ou d'Epinette.

Les personnes inconnues aux Directeurs ou à l'Ingénieur en charge, qui offriront de contracter devront accompagner leur proposition de renseignements satisfaisants sur leur caractère et leur habileté. Et dans tous les cas où une proposition sera acceptée, et un contrat passé, le contractant sera obligé de donner les noms des personnes responsables comme cautions pour l'exécution fidèle du contrat, suivant les conditions convenues.

Les propositions seront adressées au Secrétaire THOMAS STEERS, Secrétaire, No. 18, petite rue St. Jacques, Montréal.

THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 11 oct. 1847.—15.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS PERIODIQUE.

CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont notifiés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

La direction de l'Aqueduc ne sera pas responsable des dommages causés aux tuyaux par la gelée et du manque d'eau qui pourrait en résulter.

Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre l'eau de l'Aqueduc le 1er novembre prochain, en donnant avis au bureau de l'Aqueduc d'ici à cette date, autrement elles seront censées continuer pour un autre semestre.

Bureau de l'Aqueduc, 25 oct. 1847.